

# FRANCE 2030 – VOILET SPATIAL

## AMI « BESOINS DES ACTEURS PUBLICS EN DONNÉES SPATIALES ET SERVICES ASSOCIÉS »

### WEBINAIRE D'INFORMATION

27/04/2023

# Programme

- Présentation générale de la démarche et focus sur l'AMI (11h30 – 11h45)
- Réponses aux questions les plus fréquentes (11h45 – 11h55)
- Séquence de questions-réponses avec le public (11h55 – 12h15)

## Présentation générale de la démarche

- **Contexte : le volet spatial de France 2030**

- Le Président de la République a dévoilé le plan d'investissement France 2030 en octobre 2021 : avec 54 Md€ investis sur l'ensemble de la chaîne de valeur de nos industries, France 2030 vise à accélérer la transformation des secteurs clés de notre économie par l'innovation et à positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain.
- Ce plan France 2030 consacre 1,5 Md€ à l'innovation dans le secteur spatial. Ce volet spatial est opéré conjointement pour le compte de l'État par le CNES et Bpifrance.
- Le développement des nouveaux usages et nouveaux marchés du secteur spatial, en particulier ceux valorisant les données spatiales (« secteur aval »), constitue l'un des trois axes stratégiques de ce volet spatial de France 2030.
- Une des actions, opérée par le CNES, vise à soutenir par de la commande publique des entreprises innovantes qui peuvent se développer sur des marchés commerciaux à partir d'une valorisation des données spatiales.
- Cette action s'inscrit en lien avec le plan France Nation Verte, en favorisant la contribution du spatial à la planification écologique.

## Présentation générale de la démarche

- **La démarche en deux phases :**

- 1) Collecte des besoins des acteurs publics *via* l'AMI en cours**

- Le CNES lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné à recenser les besoins des acteurs publics en données spatiales et services associés. Cet AMI permettra d'identifier les attentes et les besoins des acteurs publics français en services innovants intégrant des données spatiales.

- 2) Financement de commandes publiques dédiées pour le compte de clients d'ancrage publics**

- Après analyse des besoins exprimés, les cas d'usages les plus prometteurs pourront bénéficier d'un soutien de France 2030, sous la forme du financement d'une commande publique dédiée opérée par le CNES pour le compte d'un ou plusieurs utilisateurs.
- Dans une logique d'amorçage, ces premières références publiques permettront aux entreprises innovantes de se positionner sur de nouveaux marchés commerciaux, en France comme à l'export.

# Focus sur l'AMI : modalités pratiques

- **Qui ?**
  - Les besoins peuvent être exprimés par l'ensemble des utilisateurs publics français suivants :
    - administrations centrales,
    - administrations déconcentrées,
    - établissements publics,
    - collectivités territoriales,
    - organismes, opérateurs privés ou associations chargés d'une mission de service public.
- **Où ?**
  - Les réponses à l'AMI sont communiquées au travers d'un formulaire disponible en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-spatial-fr2030-besoins-publics>
- **Jusqu'à quand ?**
  - L'AMI est ouvert jusqu'en avril 2024. Une première relève des réponses aura lieu le 22 mai 2023 à 23h59.
- **Pour toute question et vous aider à compléter le dossier :**  
[ami.spatial.besoins.publics@cnes.fr](mailto:ami.spatial.besoins.publics@cnes.fr)

## 1. INFORMATIONS GENERALES

### 1.1. Description de la structure exprimant le besoin

a. Dénomination de la structure \*

b. Type de structure : \*

c. Mission de la structure \*

## Je réponds à l'AMI. Quelles seront les suites données ?

- A l'issue de la première relève fixée au 22 mai 2023 :
  - Une analyse des besoins collectés sera réalisée par le CNES et proposée aux ministères chargés du pilotage du volet spatial de France 2030
  - Le comité de pilotage ministériel opérationnel du volet spatial de France 2030 sélectionnera les cas d'usage les plus prometteurs sur la base de priorités politiques des différents ministères et des objectifs de France 2030.
  - Les cas d'usage sélectionnés dans le cadre de cet AMI donneront donc lieu à des appels d'offres qui permettront d'attribuer des marchés pour répondre à ces besoins.
- Une deuxième relève pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2023, avec le même processus de sélection des cas d'usage.

## Critères de sélection des besoins exprimés dans le cadre de l'AMI

- La sélection des besoins en vue du lancement d'AO pour répondre à ces besoins s'appuiera sur les critères suivants :
  - Existence d'un besoin public avéré et d'importance ;
  - Pertinence du recours au spatial pour répondre au besoin exprimé ;
  - Innovation ;
  - Engagement de l'utilisateur.
- En complément, la gouvernance de France 2030 analysera les besoins identifiés selon ces critères complémentaires :
  - Potentiel de marché de la ou des solutions qui répondraient au besoin exprimé ;
  - Impact industriel sur l'écosystème spatial et non spatial
  - Impact en matière de résilience et de souveraineté ;
  - Bénéfice pour la conduite des politiques publiques environnementales et/ou pour le suivi de l'environnement.

## Tous les détails sont à retrouver dans le texte de l'AMI



### Plan d'investissement France 2030

#### Volet spatial

#### « Valorisation des données spatiales et développement des usages »

*Appel à manifestation d'intérêt (AMI)*

*« Besoins des acteurs publics en données spatiales et services associés »*

### Accessible ici :

<https://entreprises.cnes.fr/fr/entreprises-partenaires/france-2030-volet-spatial>

#### 1. Contexte

Les données collectées grâce aux satellites, qui alimentent la communauté scientifique depuis de nombreuses années, se diffusent aujourd'hui à plus large échelle auprès des acteurs économiques et du grand public. Cette diffusion permet le développement de nouveaux services gratuits (Copernicus) ou commerciaux, publics et privés basés sur ces données. Leur grande diversité et leurs champs d'application particulièrement vastes en font des sources d'informations de référence pour de nombreux acteurs et de nombreux secteurs de l'économie.

Sous la forme d'images, de données radar, de données de géopositionnement, de capacité de connectivité, les données satellitaires démontrent leur efficacité pour la mise en œuvre des politiques publiques : gestion de crises, surveillance de l'environnement et des dérèglements climatiques, aménagement du territoire, etc. Les plans d'applications satellitaires (PAS) de 2011 et de 2018 du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires visent à favoriser l'appropriation progressive par l'administration d'outils basés sur des données satellitaires.

Le développement des nouveaux usages et nouveaux marchés du secteur spatial, en particulier ceux valorisant les données spatiales, constitue l'un des trois axes stratégiques du volet spatial de France 2030. Ce volet spatial vise ainsi à développer des produits à forte valeur ajoutée commerciale (instruments, récepteurs, algorithmes, technologies, etc.) qui pourront alimenter la montée en maturité et en compétitivité des projets commerciaux jusqu'à l'horizon 2030, et à soutenir, par de la commande publique, des entreprises innovantes qui peuvent se développer sur des marchés commerciaux publics ou privés, en France ou à l'export, à partir d'une valorisation accrue des données spatiales.



# Des ressources à votre disposition

Quelques éléments de référence sur la donnée spatiale, son potentiel d'applications et des témoignages d'utilisateurs



**Applisat**  
Communauté du satellitaire

**connect**  
*by*  
cnes

... cnes ...

## Des ressources à votre disposition (1/2)

**Généralités** sur <https://www.applisat.fr/ressources/generalites>  
*Qu'est ce que l'observation satellitaire ? Comment fonctionne un satellite ? des fiches génériques en réponse...*

**Produits cartographiques** : <https://www.applisat.fr/ressources/produits-cartographiques>  
*Découvrez des cartes thématiques clé en main issues d'observations satellitaires*

**Programme Copernicus** : <https://www.applisat.fr/acteurs-programmes-spatiaux/copernicus>  
*Le programme européen d'observation de la Terre et 5 services (Terre, Atmosphère, Océans, Urgences, Climat)*

**Exemples d'utilisation** : <https://www.applisat.fr/cas-utilisation>

Fiche AMI Besoins publics FR2030 sur *Applisat* :  
<https://www.applisat.fr/ressources/financieres>



## Des ressources à votre disposition (2/2)

Des vidéos « secteurs d'usages » sur la chaine *Youtube* Connect by CNES :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLlooRuVXa-ledcWGjjAwkGMSYottq08my>



**Mini-série Usages du Spatial**

Connect by CNES  
6 vidéos 116 vues Dernière modification le 12 mai 2021

☰ ➦

▶ Tout lire    ↻ Aléatoire

- Connect by Cnes - E01 : Le spatial, une nouvelle énergie pour le maritime  
Connect by CNES • 637 vues • il y a 1 an
- Connect by Cnes - E02 : Le spatial au service de l'agriculture  
Connect by CNES • 451 vues • il y a 1 an
- Connect by Cnes - E03 : Le spatial au service de l'environnement  
Connect by CNES • 261 vues • il y a 1 an
- Connect by Cnes - E04 : Le spatial, pour une meilleure gestion des risques  
Connect by CNES • 328 vues • il y a 1 an
- Connect by Cnes - E05 : Le spatial, moteur d'innovation en santé  
Connect by CNES • 281 vues • il y a 1 an
- Connect by Cnes - E06 : Le spatial au service des territoires  
Connect by CNES • 198 vues • il y a 1 an

<https://www.youtube.com/@ConnectbyCNES>

# Séquence de questions-réponses

A vos questions !